

Session, ordinaire, Huitième, de l'
Assemblée de la Société des Nations.
Emprunt grec. Résolution adoptée par
l'Assemblée, le 22 sept. 1927 (matin), sur la
proposition de la deuxième Commission.
Genève, 1927. Imp. Int. S. A. 4: 2p.

A. Z. Li, în l. engleză.

Publications de la Soc. des Nations. II. Questions
économiques et financières 1927 II. 64.